

Enjeux, défis et résultats de la Conférence Paris-Climat 2015 (COP21)



Un grand rendez-vous pour tenter de changer le monde... La 21^{ème} Conférence des Parties signataires de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) s'est déroulée à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015. Un des principaux objectifs était d'adopter « un protocole, un autre instrument juridique ou un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique, applicable à toutes les Parties ». L'accord devait entrer en vigueur en 2020. De nouveaux engagements devaient être pris pour la période 2016-2020.

Des avancées réelles mais insuffisantes ... Les principales avancées de l'accord concernent le niveau d'ambition (Article 2). En outre, les engagements pris dans les CPDNs devront être révisés tous les 5 ans et toujours à la hausse (Article 3 et 4) et un « Bilan Mondial » sera réalisé tous les 5 ans pour évaluer la mise en œuvre de l'Accord. Le premier Bilan est prévu en 2023 (Article 14).

L'adaptation prend une part importante et l'Accord consacre la création d'un objectif mondial en matière d'adaptation (Article 7) comme cela est le cas pour l'atténuation.

Le financement a été réaffirmé même si beaucoup d'imprécisions demeurent. Depuis Copenhague en 2009, les pays développés se sont engagés à mobiliser annuellement, à partir de 2020, 100 milliards de dollars américains par an pour des projets climat dans les pays en développement. Ce montant constitue désormais un seuil plancher et, d'ici 2025, un nouvel objectif devra être fixé, supérieur ou égal à 100 milliards/an (Décision 1/CP.21, para. 54).

Le lien développement-climat a été réaffirmé. La priorité du développement par rapport aux mesures nécessaires pour atténuer les changements climatiques est réaffirmée dans l'Accord de Paris et la Décision d'adoption sur deux points précis : l'accès universel à l'énergie, en particulier en Afrique (préambule de la Décision 1/CP.21) par le déploiement d'énergies renouvelables ; la sécurité alimentaire qui est reconnue comme « priorité fondamentale » dans le préambule de l'accord.

¹ L'UE (qui est elle-même une Partie) l'ayant fait au nom de ses 28 pays membres.

² Climate Action Tracker. State of play 7 December 2015. [En ligne] <http://climateactiontracker.org/indcs.html>.

³ Ibid.

De Paris à Marrakech ... ou le défi de la mise en œuvre. Malgré toutes les possibles réserves, l'Accord de Paris constitue le premier accord universel sur le climat et, à ce titre, il est historique. Il a permis de faire des progrès notables qu'il s'agisse du niveau d'ambition, de la place accrue de l'adaptation ou de la confirmation du mécanisme de pertes et de dommages, du financement qui sont autant d'enjeux majeurs qui ont connu des avancées significatives.

On peut toutefois regretter dans l'accord l'absence de mécanismes permettant d'exercer une contrainte réelle sur les Par-

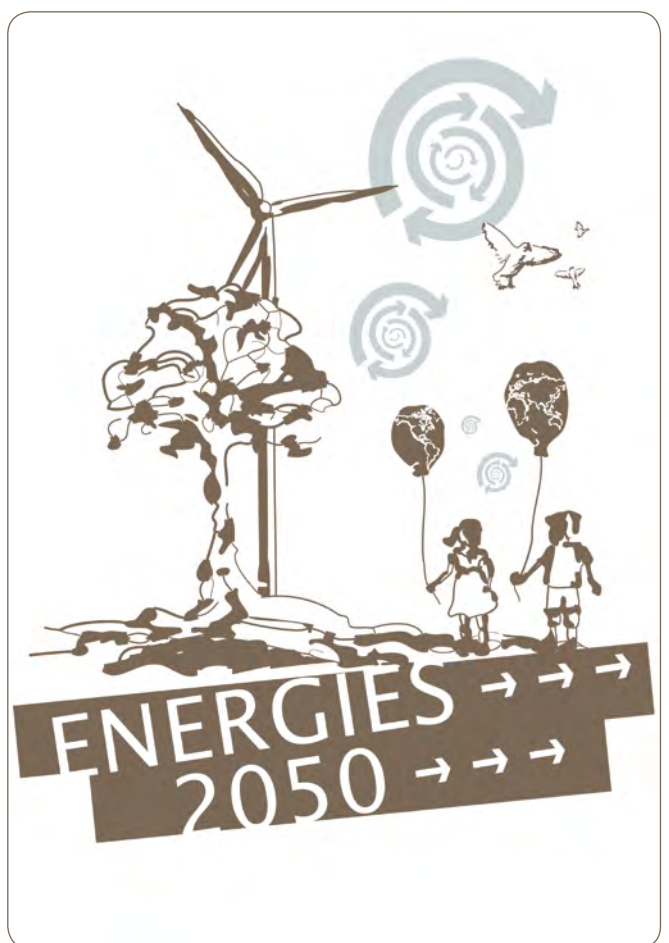
ties ainsi que le manque de mesures concrètes pour s'assurer de la réalité des moyens de mise en œuvre qui seront mis à la disposition des pays en développement ainsi que le manque de prévisibilité du financement.

Ceci étant dit, le plus important reste à venir et la COP22 qui se déroulera en 2016 à Marrakech devra apporter son lot d'engagements pour confirmer les décisions et les transformer en réalité. Le chemin va être long mais « l'esprit de Paris » doit perdurer.

ENERGIES 2050 & nos activités à la COP21 ... une importante étape dans une action urgente inscrite dans la durée

ENERGIES 2050 est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui fédère des membres et des partenaires dans plus de 50 pays et met en œuvre des projets concrets dans plus de 20 pays. L'association intervient sur les questions associées au développement durable, au changement climatique, aux défis environnementaux et énergétiques. ENERGIES 2050 est engagée dans la mise en œuvre de la Grande Transition, qu'il s'agisse de la transition énergétique, de la transition urbaine ou de la mise en mouvement d'une société plus humaine, plurielle et solidaire, porteuse de paix et respectueuse des biens communs de l'humanité.

ENERGIES 2050 est un acteur connu et reconnu dans la lutte contre les changements climatiques. Pour ENERGIES 2050 le temps ne doit plus être au plaidoyer mais à l'action car l'évidence des réalités présentes et des conséquences à venir si nous ne faisons rien sont de plus en plus visibles. Ne pas agir aujourd'hui revient à payer un prix incroyablement élevé demain alors que l'humanité dispose, dès à présent, d'une multitude de solutions à même de participer à la transformation durable et solidaire de nos sociétés. ENERGIES 2050 sera de tous les rendez-vous et continuera à témoigner des possibles et des opportunités d'action pour lutter contre les apparentes fatalités. Rejoignez-nous pour contribuer ensemble aux nécessaires changements à mettre en œuvre (contac@energies2050.org & www.energies2050.org).



STÉPHANE POUFFARY,
 Directeur Général
 Fondateur Président d'Honneur
 ONG ENERGIES 2050

¹ UNEP (2011), Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication

² UNDESA

³ Frankfurt School of Finance & Management-UNEP Centre, 2015, Global Trends in Renewable Energy Investment 2015.

⁴ Banque Africaine de Développement: Urbanization in Africa

⁵ IRENA, 2013, l'Afrique et les énergies renouvelables, la voie vers la croissance durable p13



ENERGIES 2050
ethiCarbon
ethiCarbon
ethiCarbon
afrique

Ciboyen
ENERGIES 2050

Coca-Cola

rien ne serait pire

ENERGIES 2050

DIGITAL VIDEO CAMERA